



## Séparation PACS : immobilier et voiture

Par **Geoffroy21**, le **25/11/2013** à **18:05**

Bonsoir, je suis dans une situation un peu compliquée et qui me pèse lourdement : dans le cadre d'une séparation (nous sommes encore pacsés et je veux que ce soit elle qui fasse les démarches pour ce dé-pacsé puisque c'est elle qui est partie), j'ai gardé la maison le temps qu'elle soit vendue et madame a pris un appartement en location. Je paie la totalité du crédit de la maison mais je ne sais pas ce qu'il faut faire pour que, lorsque la maison soit vendue, le fait que j'ai remboursé plus de crédit qu'elle soit pris en compte dans le partage de la somme que nous récupérerons. Par ailleurs, madame ne veut pas rendre les clés de la maison car visiblement je n'ai pas le droit de les réclamer ni de faire changer les serrures vu qu'elle est toujours propriétaire de la maison. Je suis un peu désemparé car elle peut à tout moment venir et faire "le ménage" des biens restant ou que j'aurais acheté depuis la séparation. Qu'elle preuve je peux avoir si un jour quelque chose disparaît? Comment je peux faire pour avoir une sorte d'intimité et pouvoir refaire ma vie sereinement sans craindre à chaque fois qu'elle rentre à la maison. Surtout qu'elle a menacé à plusieurs reprises de casser la figure à ma nouvelle compagne. Enfin, j'ai acheté conjointement une voiture avec elle (50/50) et elle l'a conservé. Ais-je le droit de demander une part de la voiture? Est-ce que j'ai le droit de déduire de mes impôts un avantage en nature que je lui fais finalement en lui laissant la voiture? Et dans tout cela on a une petite fille dont on partage la garde et pour laquelle elle me réclame une pension alimentaire... lorsque je fais mes comptes il me reste quasi plus rien pour vivre. Qu'est-ce qu'il faut que je fasse pour éviter de payer une pension que de toutes les façons je ne pourrai pas payer à cause de tous les crédits que j'ai sur le dos (1 maison et 2 voitures)? merci pour vos réponses